

Le Canada et l'Afrique

pour les cultivateurs. L'assurance coopérative s'étend bientôt à l'assurance-vie et la première société de secours mutuels est créée en 1863. Ces deux formes de coopératives, encore importantes au Québec, existent maintenant dans d'autres provinces.

En outre, la création, dès 1900, de la Caisse Populaire de Lévis (Québec), par Alphonse Desjardins, marque le début des coopératives de crédit et d'épargne, lesquelles jouent maintenant un rôle important dans l'économie canadienne. La première coopérative de commerce agricole du Québec est créée en 1915, et une coopérative de pêcheurs est organisée en 1923

Evolution

Le mouvement coopératif a progressé rapidement de 1900 à 1915. Aux sociétés coopératives d'éleveurs à grains se sont ajoutées de nombreuses petites coopératives d'achat et de vente. Toutefois, nombre d'entre elles n'ont pu faire face à l'escalade des prix à laquelle on assista entre 1916 et 1924; elles firent faillite. Dans l'intervalle, les cultivateurs de l'Ouest, ayant déjà mis sur pied des beurreries et des éleveurs à grains coopératifs, s'intéressent vivement au principe du pool, la mise en commun leur assurant des prix annuels moyens et leur permettant de ne plus dépendre des prix de vente courant à la date de livraison. Cet avantage est particulièrement évident en ce qui concerne la vente des céréales, car les cultivateurs, le plus souvent, livrent la plus grande partie de leurs grains à l'automne, lorsque les prix sont généralement les plus bas. Dès 1925, les cultivateurs des Prairies organisent trois grands syndicats de grains qui régissent environ la moitié des ventes de céréales dans les provinces des Prairies. Un certain nombre d'autres syndicats, créés au cours des années vingt, suivent l'exemple des syndicats de grain.

La crise de 1929 suscite de graves problèmes pour nombre de coopératives de vente. Les prix des produits agricoles baissent pendant plus de trois ans pour se stabiliser, enfin, à des niveaux extrêmement bas. Cette situation provoque la faillite d'un certain nombre de coopératives dont les bases sont fragiles et va jusqu'à mettre en péril celles qui sont solidement établies. C'est ainsi que la *Saskatchewan Co-operative Creameries Ltd* fait faillite. (Elle sera réorganisée par la suite). Les versements effectués par les syndicats de grain au moment de la livraison étaient sensés être sensiblement inférieurs au prix auquel le grain serait vendu. Cependant, au cours de l'année 1929-1930, les prix baissent avec une

telle rapidité que ces paiements initiaux se révèlent de beaucoup supérieurs aux prix obtenus au moment de la vente du grain. Des prêts garantis par le gouvernement permettent aux trois syndicats de surmonter ces difficultés.

Bien que les coopératives d'achat et de vente continuent à progresser depuis 1940, c'est surtout dans les domaines des services que les progrès ont été réalisés. Avant 1930, on ne trouvait, pour ainsi dire, des coopératives d'épargne et de crédit (caisses populaires et *credit unions*) qu'au Québec, mais, au cours des années trente, certaines provinces ont adopté une législation spéciale en vue de faciliter l'organisation de ces sociétés. Depuis, leur nombre a augmenté très rapidement, de même que celui de leurs membres, et leur actif. D'autre part, l'assurance coopérative sur la vie, pour les frais médicaux et les automobiles s'est développée considérablement au cours des trente dernières années. En Alberta, les coopératives d'électrification rurale et, depuis quelques années, de gaz naturel ont fourni à des milliers de fermes éclairage, chauffage et énergie. Dans le domaine de la construction domiciliaire, les coopératives ont connu des progrès marquants dans certaines régions.

Les coopératives en 1976

D'après les rapports annuels de 1976 adressés au ministère de l'Agriculture, il y avait au Canada 2.518 coopératives (sans compter les sociétés de crédit). Le nombre total des membres de ces coopératives s'élevait à 2.366.000 et leur chiffre d'affaires total à 6,21 milliards de dollars. Ces coopératives se répartissaient dans les catégories suivantes : vente et achat (1.164), pêches (82), services (873) et production (399). Les coopératives de vente et d'achat sont approvisionnées par huit coopératives en gros.

Les coopératives de vente et d'achat

Pour ce qui était du chiffre d'affaires de l'ensemble de ces coopératives, il dépasse, à lui seul, les 6 milliards de dollars, montant record. Le nombre d'associations a peu varié, mais celui des membres a augmenté de 100.000, ce qui en porte le nombre total à 1.730.000. Le nombre des associations s'est quelque peu stabilisé ces dernières années, après une longue période de baisse tandis que, dans l'ensemble, le nombre d'adhésions augmente depuis beaucoup d'années. Ces tendances s'expliquent, d'une part, par le fait

